

Refonte du dispositif CNAF d'aide à domicile aux familles :

Une grande avancée...

Mais bien des sujets restent sans réponse

La simplification de la circulaire CNAF de 2016 officialisée ce jour et applicable dès le 1^{er} janvier 2021 marque un tournant inédit pour les services d'aide et d'accompagnement aux familles.

Les modifications de la circulaire CNAF apportent depuis longtemps la mise à jour et l'actualisation du dispositif d'aide et d'accompagnement à domicile auprès des familles, et en particulier à une mise en cohérence des conditions d'accès et d'accompagnement des familles de demandeurs, critères d'éligibilité, modalités d'accompagnement, etc.

Après tout, elles visent à améliorer les services apportés par la simplification de la circulaire de 2016. La mise à jour de la circulaire CNAF de 2016 officialisée ce jour et applicable dès le 1^{er} janvier 2021 marque un tournant inédit pour les services d'aide et d'accompagnement aux familles.

La mise en cohérence de la situation familiale, l'extension des possibilités d'accès et de droits à l'aide à domicile, la simplification des démarches et des modalités de suivi et d'accompagnement pour les familles de demandeurs, sont des sujets qui restent sans réponse.

[Communiqué] Refonte du dispositif CNAF d'aide à domicile aux familles : Une grande avancée... Mais bien des sujets restent sans réponse

28 juillet 2021

La simplification de la circulaire CNAF de 2016 officialisée ce jour et applicable dès le 1er janvier 2021 marque un tournant inédit pour les services d'aide et d'accompagnement...[Voir la suite](#) [1]

Source

URL: <https://www.adomicile60.fr/actu-adedom/communiquerefonte-du-dispositif-cnaf-daide-domicile-aux-familles-une-grande-avancee>

Liens

[1] <https://www.adomicile60.fr/actu-adedom/communiquerefonte-du-dispositif-cnaf-daide-domicile-aux-familles-une-grande-avancee>